

L'expérience de la polygamie dans *Walaande, l'art de partager un mari* de la camerounaise Djaili Amadou Amal

LOUBNA NADIM NADIM¹

Introduction

La réalité du contexte social au Cameroun est marquée par une série de défis socio-économiques importants. Toutefois, le pays regorge de ressources et d'initiatives visant à mettre en avant des éléments positifs pour progresser et générer des changements structureaux. Un grand nombre d'organisations et de mouvements s'engagent activement pour promouvoir la justice sociale, l'égalité des droits et le développement durable. En outre, la diversité culturelle et ethnique du pays constitue une richesse inestimable, favorisant ainsi le dialogue interculturel. Dans ce contexte, les femmes et les filles continuent à supporter des discriminations croisées qui reflètent un asservissement systémique dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la participation politique. Ces formes de discrimination sont perpétuées par des normes sociales qui dévalorisent les femmes, renforçant ainsi les coutumes rattachées, en proportion élevée, à la raideur des codes de conduites indéfectibles.

Actuellement, la pratique de la polygamie au Cameroun est un leitmotiv névralgique qui suscite un débat sur des questions déterminantes liées aux traditions, aux lois et au statut de la femme dans la société patriarcale. En effet, la loi coutumière autorise la pratique de la polygamie au rebours de la Constitution camerounaise de 1996. Cette dernière stipule le trait monogame du mariage, instituant des contraintes et des discordes entre les lois civiles et la tradition. Dans la réalité concrète, les femmes vivant dans des foyers polygames sont confrontées à de nombreux obstacles entravant la protection de leurs droits et leur participation aux processus décisionnels. D'après l'UNICEF, 38 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans, ce qui représente un ratio significatif dans l'expérience des mariages précoces. La prospection des états de lieux accomplie en partenariat avec l'IWHC met l'accent sur l'existence de l'emprise du système patriarcal qui concourt dans l'agencement des épousailles des jeunes filles.

Cette analyse se penche alors sur la pratique de la polygamie dans le roman *Walaande, l'art de partager un mari*, mettant en lumière sa complexité au sein d'un environnement empreint d'émotions telles que la jalousie, l'appréhension et l'incertitude. Dans ces foyers, construits autour d'un homme vigoureux, se manifestent les tourments et les désirs des coépouses, alternant entre leurs aspirations et leurs pulsions d'une nouvelle nuit intime avec l'époux. La polygamie, en tant que structure familiale complexe, suscite une multitude de dynamiques interpersonnelles et de défis émotionnels. En effet, cette pratique ne se résume pas uniquement à une question de structure familiale, mais elle englobe toute une gamme d'émotions, de sentiments et de désirs qui émergent chez les coépouses. Les aspirations individuelles, les attentes, les craintes et les incertitudes s'entremêlent dans cet univers complexe, où les femmes sont appelées à partager la même sphère conjugale.

¹ Département de Philologie Française de l'Université de Granada (Espagne).

Biographie de la romancière

Écrivaine et activiste camerounaise, Djaïli Amadou Amal plaide pour les droits des femmes et des jeunes filles dans le Sahel. Née en 1975 à Maroua, au sein d'une famille d'origine peuhle et égyptienne, elle a elle-même vécu l'expérience de la polygamie à un jeune âge. Après des études supérieures en gestion commerciale, elle s'est tournée vers la littérature, utilisant sa plume pour dénoncer la sujétion des femmes dans le nord du Cameroun. Face aux défis actuels de son pays, elle a fondé en 2012 l'Association Femmes du Sahel, afin de venir en aide aux femmes victimes des traditions patriarcales.

Tout au long de son parcours littéraire, la prosatrice a signé plusieurs romans qui s'intéresse à la polygamie, dont *Walaande, l'art de partager un mari* lauréat du Prix de la Fondation Prince Claus. Ce récit a connu un retentissement médiatique considérable, conduisant à sa traduction en arabe et à sa diffusion dans le Maghreb et le Moyen-Orient.

Djaïli Amadou Amal, grâce à son émergence littéraire et à son engagement sociopolitique, s'est imposée comme une figure incontournable dans le monde de la littérature. Son nom est désormais associé à la littérature féminine africaine contemporaine en langue française, ce qui lui a valu le surnom de la « voix des sans voix » attribué par la presse. À ce jour, elle continue de militer en faveur des droits des femmes et des jeunes filles, s'investissant activement dans la promotion de la condition féminine en dénonçant les inégalités auxquelles la gent féminine est confrontée dans la région du Sahel.

Walaande, l'art de partager un mari

Le roman *Walaande, l'art de partager un mari* explore en profondeur les multiples dimensions de la polygamie au sein de la société camerounaise. À travers le personnage d'Alhadji Oumarou, un homme d'affaires renommé, le lecteur est plongé dans la vie quotidienne d'un foyer composé de quatre épouses. Le récit examine les multiples obstacles socio-économiques liés à la pratique de la polygamie, ainsi que les différentes perspectives sur cette tradition. Ce récit sonde également les rapports de pouvoir entre les différentes coépouses et les défis émotionnels et psychologiques auxquels elles font face avec résilience. Le portrait des femmes, subordonnées à la convoitise de leur possesseur, est marqué par l'impératif de coexister en clan, en dépit des inimitiés et des rivalités découlant de leurs divergences. Les coépouses dévoilent alors leurs vécus, mettant en relief les attentes interminables qui, au fil du temps, conduisent inexorablement au désespoir et à la frustration.

Contextualisation historique de la polygamie au Cameroun

Dans certaines cultures du nord du Cameroun, comme chez les Peuls, les Kanouris et les Arabes Choa, la polygamie s'opère de manière circulaire, où chaque coépouse a le privilège de passer une nuit avec son mari². Selon Djaïli Amadou Amal, le *walaande* implique l'« unité conjugale » comme modèle axé sur l'échange d'une dot : du bétail et d'autres biens conférés à la femme et à sa famille. La pratique polygamique est souvent exploitée dans l'objectif de consolider des alliances familiales instituées par le capital. La

² <https://www.editafrica.com/la-voix-des-invisibles/#:~:text=Dja%C3%AFli%20Amadou%20Amal%20%3A%20%C2%AB%20Walaande%20%C2%BB,et%20de%20toute%20la%20famille%E2%80%A6>

mise en place de cette pratique est souvent associée à la situation économique précaire des femmes camerounaises, exacerbant ainsi les disparités entre les sexes et engendrant des répercussions néfastes dans tous les domaines de la vie. Au Cameroun, les femmes issues de milieux défavorisés sont davantage enclines à opter pour un mariage polygame dans l'espoir d'assurer leur stabilité financière. Dans la trame, le destin de Nafissa, en tant que troisième épouse, s'est trouvé scellé avec Alhadji de manière troublante, presque comme si elle était devenue un simple objet, échangée en guise de reconnaissance : « Nafissa, ton père a accordé ta main à Alhadji Oumarou, afin de lui montrer sa gratitude » (Amadou Amal 2010 : 29)

Parallèlement à la pauvreté en tant que facteur crucial dans la pratique polygame, l'aspiration à une promotion sociale est un facteur sous-jacent dans la société camerounaise. Les jeunes filles aspirent à une ascension dans la sphère familiale, ce qui explique leur décision de se marier à un jeune âge dans l'espoir d'acquérir un statut supérieur. Contrairement aux attentes idéalisées, la pratique de la polygamie débouche sur des enjeux éloquentes à savoir la violence domestique et la concurrence entre les coépouses. À ce titre, l'écriture de Djaïli Amadou Amal aborde explicitement les raisons de cette pratique, telles que les difficultés économiques, les injustices et les inégalités, qu'elle place au cœur de son récit. Par cette démarche, la prosatrice exprime son désaccord envers les coutumes qui oppriment les femmes et renforcent leur marginalisation.

Le mariage avec plusieurs femmes, souvent associé dans l'imaginaire commun à la religion musulmane, n'est pas purement exercé par ce crédo. Cette union se pratiquait avant l'ère préislamique dans la péninsule arabique. D'ailleurs, l'Ancien Testament décrit cette pratique répandue dans l'histoire biblique, singulièrement entre les patriarches de l'Israël ancien tels qu'Abraham, Jacob et David... En revanche, il est important de souligner que la Bible ne préconise pas l'usage de la polygamie, car elle est évoquée en tant qu'évidence historique de l'époque.

Dans le Nouveau Testament, Jésus réaffirme dans son message l'importance de la monogamie, en mettant l'accent sur l'impératif de privilégier l'union entre un homme et une femme. Il statue en proclamant un passage substantiel et révélateur qui indique explicitement cette requête : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair » (Matthieu 19 : 5)³. Avec l'avènement de l'Islam, les dogmes coraniques aspirent à légiférer cette accoutumance en abrégant le nombre de femmes. Dans la Sourat 4 An-nisa (les femmes) révélée au prophète Mohammed postérieurement à la bataille d'Ohod⁴ : « il est permis d'épouser deux, trois ou quatre femmes, à condition d'être capable d'être équitable envers elles. Cependant, si vous craignez de ne pas pouvoir être juste envers elles, alors il est préférable de n'en épouser qu'une seule. »⁵

Foncièrement, l'Islam préconise le mariage avec une seule femme, au cas où l'homme serait démuné de la capacité essentielle d'être vertueux et équitable envers ses épouses. L'expérience de la polygamie est accordée dans ce crédo, mais en vertu des stipulations restrictives articulées dans le Coran. D'ailleurs, le nombre de femmes est circonscrit à

³ <https://sainte bible.com/ephesians/5-31.htm>

⁴ La bataille de Ohod (أحد) qui a eu lieu en 625 fut un conflit entre les yathribins et la tribu mecquoise des Quraychites à côté de Médine plus exactement sur le mont Ohod. Les traditionalistes mecquois ont gagné cet affrontement qui a laissé un bilan considérable de morts sur le champ de bataille. À l'époque, il y avait peu d'hommes et beaucoup de femmes, des veuves et des orphelins. C'est dans ce contexte historique que la pratique de la polygamie fut codifiée par le Coran. C'est ainsi que les rescapés pouvaient se marier avec quatre femmes y compris les veuves et prendre en charge les orphelins.

⁵ <https://quran.com/an-nisa?locale=en&font=v1&reading=false&translations=31%2C20>

quatre. Cette pratique est plus souvent envisagée comme un mécanisme assurant la protection des femmes veuves ou sans mari, plus qu'une pratique triviale et futile dans la communauté arabo-musulmane.

En vérité, tout ce que les hommes nous racontent sur l'islam est faux. Le prophète Mohammed a été le premier défenseur des femmes et des enfants. Par exemple, ton consentement à ton mariage est obligatoire. On doit te demander ton avis. (Amadou Amal 2010 : 55)

Dans son ensemble, cette critique sous-entend que les idées erronées répandues sur l'Islam sont enracinées dans la société camerounaise. À ce propos, l'écrivaine souligne la volonté du prophète Mohammed de protéger et de défendre les droits des femmes et des enfants, s'opposant ainsi à toutes les rumeurs propagées par ceux qui méconnaissent les dogmes coraniques. L'exemple cité du consentement dans le mariage met en évidence l'impératif islamique selon lequel la femme concernée doit expressément donner son consentement avant la conclusion du mariage. Cela étant dit, la doctrine religieuse musulmane promeut l'égalité entre les sexes et accorde une grande valeur aux droits des femmes.

Selon Abou Houeyra : « On ne marie pas la femme qui a déjà connu le mariage sans lui demander son ordre et on ne marie pas la femme vierge sans lui avoir demandé la permission »⁶. Du fait qu'il existe une reconnaissance légale de l'implication des femmes dans le processus décisionnel, il est évident que la religion coranique accorde une importance significative à leur autonomie et à leur émancipation souvent éclipsées par les contraintes patriarcales imposées.

Par ailleurs, la perpétuation de la polygamie au sein des sociétés patriarcales trouve sa justification dans la conception paternaliste des relations de genre, où les femmes occupent une position subalterne et dépendante vis-à-vis des hommes. Ainsi, le recours à la polygamie s'inscrit dans une idéologie patriarcale qui considère l'homme comme le protecteur de la société, ayant pour responsabilité principale de veiller sur les femmes et les enfants. Cet acte est perçu comme une démonstration du pouvoir masculin, où la pluralité des épouses est considérée comme un symbole de statut et de puissance. Dans ces contextes, les femmes sont souvent évaluées et jugées en fonction des rôles traditionnels qui leur sont assignés en tant que de « filles », « épouses », « coépouses » et « mères » :

Nous passons notre vie à souffrir ! Souffrir pour faire plaisir à nos pères, puis à nos maris, puis à nos enfants. Nous passons notre vie à penser aux autres quand personne ne pense jamais à nous. Nous passons notre vie pour les autres car en réalité nous n'avons même pas de vie. (Amadou Amal 2010 : 122)

Dans un sens plus large, cette évocation révèle un profond sentiment d'indignation découlant des attentes et des exigences imposées par la loi des hommes. Djaili Amadou Amal souligne la réalité du sacrifice et de l'abnégation, des attributs souvent perçus comme intrinsèques à la condition féminine. En effet, l'écrivaine met en lumière la réalité des femmes qui demeurent constamment prêtes à se dévouer aux autres, particulièrement aux hommes de leur famille, sans pour autant recevoir le soutien nécessaire pour mener une vie épanouie et accomplie. Le jugement porté sur le statut de la femme implique donc la réduction du sujet féminin à un objet insignifiant et dénué de valeur. Cela englobe le renoncement aux aspirations personnelles pour satisfaire et combler les désirs de ses

⁶ <https://qalamdress.com/blogs/infos/les-4-conditions-du-mariage-en-islam>

proches. Cette situation engendre des conséquences néfastes sur la vie des femmes, conduisant à des sentiments de frustration, de résignation et de perte de sens. Afin de rompre avec ce schéma d'inégalité, il est essentiel de remettre en question les normes paternalistes en utilisant divers moyens, dont la pratique de l'écriture romanesque, dans le but de promouvoir le changement. Dans cette perspective, le rôle de Djaïli Amadou Amal revêt une importance capitale, car elle met en évidence la subordination des femmes, contribuant ainsi à promouvoir une vision égalitaire et émancipatrice de la condition féminine.

Les coépouses d'Alhadji

Dans ce récit, quatre épouses se partagent les faveurs de l'homme tout-puissant Alhadji Oumarou. Aïssatou, surnommée « Daada Saare »⁷ est la première épouse décrite comme une femme sage et astucieuse qui savait en amont que la prospérité de son mari impliquerait l'instauration d'une cour polygamique. Djaïli, la deuxième épouse est une femme ambitieuse, aspirant à devenir la coépouse principale, en ayant recours à tous types d'artifices. Elle s'implique activement dans la compétition pour devenir la favorite et obtenir une position privilégiée. Son objectif est de revendiquer sa supériorité et de consolider sa position dominante au sein de la cour d'Alhadji, agissant ainsi dans le but de promouvoir son avancement personnel. Elle adopte une attitude de vigilance permanente :

Chaque fois que c'est son tour, Djaïli s'obstine à jouer les mêmes scénarios. Elle a développé l'art de faire croire à tout le monde en général, et à ses coépouses en particulier, que la favorite de la concession, celle pour laquelle le mari a le plus d'attention, celle qu'on comble de faveurs immenses, c'est elle. Malgré le fait qu'elle ne soit que la deuxième épouse, elle s'acharne à se croire la plus importante. (Amadou Amal 2010 : 12)

Djaïli déploie une approche méthodique visant à susciter l'intérêt des autres épouses de la concession. Ces manœuvres sont motivées par le désir de se sentir valorisée. Cependant, cette attitude conduit à des tensions et des conflits avec « Sakina (qui) est la seule qu'elle traite vraiment en rivale et du coup, celle-ci devient la cible parfaite de ses nombreux coups montés et de ses jalousies incontrôlées » (Amadou Amal 2010 : 12-13). En effet, en cherchant à se faire valoir et à obtenir une reconnaissance, elle adopte une attitude compétitive, considérant les autres épouses comme des rivales potentielles. Cette dynamique crée un environnement propice aux stratagèmes et aux complots, alimentés par les sentiments de jalousie et d'insécurité. La rivalité entre les coépouses devient le point central des tensions au sein de la concession. Cette animosité se manifeste par les actions orchestrées par Djaïli pour déstabiliser Sakina.

Cette dernière n'a d'ailleurs pas tardé à comprendre que la série des mésaventures qu'elle connaît depuis qu'elle habite cette concession n'est pas due au hasard. Le vent qui remplit sa farine de sable, ses plats qui deviennent immangeables, tant ils sont salés, malgré ses précautions. Tous ces événements la rendent de plus en plus paranoïaque et anxieuse. D'autant plus qu'Alhadji ne badine pas avec les erreurs de cuisine. Il suffit d'un thé pas suffisamment sucré ou d'un grain de sable dans la sauce pour qu'il se mette dans tous ses états et n'adresse plus la parole pendant des jours à la fautive. (Amadou Amal 2010 : 13)

⁷ Généralement la première épouse. Littéralement en Pular ou Fulfulde « La mère de la concession » (Djaïli Amadou Amal 2010 : 12)

Dans cette perspective, la lutte constante se révèle être un cercle vicieux, soulignant les dynamiques complexes et les conséquences néfastes de la compétition et de la jalousie au sein des familles polygamiques. Djaïli se trouve donc piégée dans un cycle destructeur, alimentant une atmosphère de rivalité et de ressentiment au sein du foyer d'Alhadji.

Dans cet environnement marqué par des tensions constantes, Nafissa, la troisième épouse, n'éprouve aucun plaisir de partager la nuit avec son mari, elle s'exprime furtivement à ce sujet :

Oh mon Dieu ! pense-t-elle, ce sera mon tour ce soir, épuisée par la nuit blanche qu'elle vient de passer (...)

Pour Nafissa, la journée qui ne fait que commencer ne s'annonce guère rose.

Quand les autres épouses attendent impatiemment leur tour d'aller chez le mari, pour elle, tout cela ne constitue qu'une épreuve. Pour commencer, le repas qu'elle doit préparer pour au moins cinquante personnes. (Amadou Amal 2010 : 14)

La situation dans laquelle se trouve Nafissa est représentative des dilemmes auxquels sont confrontées les coépouses contraintes de satisfaire les désirs de leur époux. Au plus profond de ses pensées, elle laisse transparaître sa lassitude et sa fatigue, qui entravent sa capacité à répondre aux besoins sexuels d'Alhadji. De plus, elle est confrontée à la tâche ardue de préparer un repas pour au moins cinquante personnes, ce qui génère une sensation d'appréhension et d'anxiété. Cette accumulation de responsabilités et de pressions impacte considérablement son bien-être. Ce fragment prospecte les défis auxquels les femmes peuvent être confrontées dans les mariages polygames, où elles doivent souvent partager leur époux et s'acquitter des tâches domestiques telles que la préparation de leur *walaande*.

Parmi les femmes de cette cour aux modèles multiples, Sakina se démarque par son profil singulier. En tant que quatrième épouse, elle représente une femme émancipée qui a choisi de rejoindre un foyer polygamique. Cependant, la prosatrice nous dévoile que la mentalité polygame est profondément ancrée dans l'imaginaire camerounais, touchant toutes les classes socioculturelles. Cela souligne l'ampleur de cette pratique et son impact sur la société dans son ensemble. Sakina est une femme libre qui : « avait rencontré Alhadji Oumarou quand elle travaillait comme caissière dans une banque de la place. Il était venu pour faire un retrait et elle l'avait servi » (Amadou Amal 2010 : 17).

Au début, elle présumait d'une certaine emprise sur Alhadji qui lui a accordé, dans un premier temps, le privilège de vivre mis à part du noyau familial. Par conséquent, elle n'avait pas de relation avec les trois coépouses, mais la pression exercée sur elle l'a finalement poussée à rejoindre la cour. Cette décision a déclenché une série de difficultés et de souffrances. C'est ainsi que la frustration de la jeune femme s'amorce alimentée par la jalousie et l'impatience des nuits interminables passées à côté des trois coépouses.

Attendre ! S'il y a un mot qui peut résumer à lui seul sa vie, c'est attendre. Elle a passé sa vie à attendre. Attendre de grandir, attendre de se marier, attendre son tour pour voir son mari, attendre pour rétorquer, attendre qu'il change, attendre d'atteindre ses limites, attendre que ses filles grandissent, attendre pour partir, attendre pour vivre, attendre de mourir. (Amadou Amal 2010 : 11)

Sakina a toujours vécu dans un état perpétuel d'attente, oscillant entre espoir et désillusion, ce qui a profondément marqué sa vie. Cette attente incessante a engendré une insatisfaction avec son contexte social et un sentiment d'inaccomplissement, car les promesses d'une transformation significative se sont souvent révélées vaines. Malgré sa

persévérance, elle a été confrontée à l'amère réalité d'une existence qui ne correspondait pas à ses aspirations les plus profondes. Ce sentiment de dépendance corporelle, morale et affective envers Alhadji témoigne de l'influence que les traditions peuvent exercer sur la vie des femmes.

Cette réflexion met en exergue la prééminence du pouvoir de l'autonomisation et de la prise de décision personnelle, une dimension qui fait défaut dans l'environnement des quatre femmes. En explorant la psychologie de Sakina, Djaïli Amadou Amal met en lumière la vulnérabilité des femmes qui se voient privées de l'autonomie nécessaire pour façonner leur propre destin. À travers cette immersion narrative, l'écrivaine souligne l'importance de prendre ses responsabilités et de s'engager activement dans la recherche du bonheur et de réalisation personnelle. En offrant une plateforme d'expression à ceux qui sont exclus du discours dominant, le récit remet en question les normes établies et les structures de pouvoir en place.

C'est dans le premier chapitre intitulé « L'épouse du Sahel » que Djaïli Amadou Amal expose l'âcreté du modèle instructif des filles au Sahel, régi par la tradition, car : « Personne ne veut savoir ce qu'elle (la femme) ressent. D'ailleurs, ressent-elle quelque chose ? Elle n'est qu'une épouse du Sahel. Elle n'est qu'une femme du saare. » (Amadou Amal, 2010 : 7). Ce passage met en évidence la marginalisation et le déclin de la condition des femmes dans la société camerounaise. Il souligne l'insignifiance et la dévalorisation d'une épouse en raison de son statut social et de son genre. La représentation de la futilité du statut féminin soulève deux questions essentielles que Djaïli Amadou Amal aborde dans son récit : La femme camerounaise a-t-elle le droit de ressentir des émotions ? Est-elle considérée comme un individu à part entière ? Ces deux aspects annoncent la teneur critique de l'ensemble du roman, remettant en question les pratiques sociales qui s'opposent à la lutte des femmes.

Dans sa quête de fournir une perspective sur la réalité de la polygamie, l'écrivaine insuffle à son récit une exploration intime des relations entre les coépouses, permettant ainsi de mettre en lumière leurs émotions et leur situation au sein de la société camerounaise. La dynamique de l'écriture impose, dès le début du roman, la contrainte et l'injustice infligées dès le plus jeune âge à la : « Pauvre petite fille, obligée d'être une femme dès l'adolescence. Obligée de baisser les yeux, obligée de couvrir sa tête. Même si elle le rencontre, elle ne le verra pas vraiment. » (Amadou Amal 2010 : 7). En effet, les filles sont assujetties par des normes intransigeantes et sexistes, limitant leur liberté et leur capacité à s'épanouir pleinement. Ces codes rigides les forcent à se conformer à des attentes restrictives, souvent définies par une vision patriarcale de la société.

L'extrait où Djaïli décrit le destin tragique de la « Pauvre petite femme, livrée un soir dans la chambre d'un inconnu qui a payé la dot et qui a tous les droits sur elle. » (Amadou Amal 2010 : 7), met en lumière la condition des femmes, reléguées au statut de possessions ou d'objets appartenant à leurs époux. La manière dont les femmes mariées sont dépeintes comme étant « livrées » après le mariage met en évidence leur statut d'objet à acquérir dans la société sahélienne. Cette perspective, largement acceptée, voire encouragée par l'idéologie patriarcale, entrave l'ascension de la femme dans toutes les sphères de la vie sociale.

Dans la sphère de la sexualité, la voix narrative met en lumière le tabou de l'expérience intime des femmes, qui est teintée de privation des joies de l'amour et de sentiments de honte à l'égard de leur propre corps. L'auteure écrit : « Pauvre femme, privée à jamais des joies de l'amour car c'est une honte de ressentir quelque chose. D'ailleurs, comment le ressentir ? Les préliminaires, la lumière... la nudité est une honte. » (Amadou Amal 2010 : 7). Ici, la prosatrice expose de manière tangible les difficultés et les

contraintes auxquelles les femmes sont confrontées dans leur exploration de leur sexualité, souvent étouffée par des normes sociales restrictives qui pèsent sur elles.

Par ailleurs, une autre citation tirée du récit souligne la réalité de la vie des femmes cloîtrées dans de vastes demeures : « Pauvre femme obligée de vivre avec des sœurs comme elle, prisonnière d'une grande maison avec des murs aux alentours afin qu'aucun regard extérieur ne la souille. Normal ! On doit bien garder ses épouses. » (Amadou Amal 2010 : 8). La représentation de la femme confinée est un motif fréquemment utilisé dans la littérature arabomusulmane en langue française. Cet enfermement vise à garder la pudeur de la femme en la préservant du regard d'autrui, ce qui se traduit par une restriction de sa liberté de mouvement. Cette image met en lumière la volonté de la société de contrôler l'espace et les actions des femmes, en les confinant dans des endroits clos où elles sont isolées et surveillées. Ce confinement physique est également une métaphore de l'emprisonnement psychologique et social auquel elles peuvent être soumises, limitant ainsi leur autonomie.

Dans ce panorama de position subalterne, le destin tragique des femmes est accentué aussi par la répudiation « [...] à son gré (de l'homme) quand on en a marre. (Amadou Amal 2010 : 8) ». En ce sens, l'homme détient le pouvoir sans réserve d'exercer une autorité absolue sur son épouse, sans égard pour ses sentiments ou son bien-être. Cette conception patriarcale du mariage confère à l'homme une position de dominance et de contrôle, tandis que la femme est réduite à un statut de subordination et de vulnérabilité. La répudiation, qui peut être arbitraire et unilatérale, prive les femmes de toute stabilité et de toute garantie de sécurité dans leur relation conjugale. Elle les expose à l'incertitude constante et à la menace permanente d'être abandonnées à tout moment, sans aucun recours ou protection légale. Cette réalité met en évidence la profonde inégalité entre les genres et la précarité des droits des femmes dans les foyers polygamiques. Elles se retrouvent ainsi piégées dans des relations où leur autonomie et leur bien-être sont subordonnés à la volonté et aux caprices de leur époux.

La voix du silence de Djaili Amadou Amal

Les romancières ont indubitablement été reléguées en marge du domaine littéraire pendant une période substantielle, confrontées à des stéréotypes et à des préjugés, notamment au sein des sociétés patriarcales. Dans ces contextes, les femmes écrivaines ont été confrontées à des barrières sociales, culturelles et structurelles qui ont limité leur reconnaissance et leur visibilité dans le monde de la littérature. Leurs œuvres ont souvent été reléguées à la catégorie de la « littérature féminine », considérée comme marginale et moins significative que « la littérature masculine ». Les normes et les attentes imposées par les sociétés patriarcales ont eu un impact significatif sur leur liberté d'expression et leur créativité, qui ont été reléguées à des rôles limités, souvent réduites à des muses ou à des personnages secondaires dans les récits dominés par les hommes. Dans cette conjoncture, il convient de mettre en exergue la réflexion de Gadant qui signale que

La femme est celle qui n'a pas de parole et qui n'a pas de nom, celle que les hommes ne doivent pas évoquer en public autrement que par l'impersonnel « comment va ta maison ? » [...] Si elle s'empare de l'écrit, elle s'emparera de la parole et menacera la règle de la séparation des sexes (*infiçal*), condition d'existence de la société. Elle violera la Loi que les hommes eux-mêmes doivent respecter. Il est donc interdit deux fois à la femme de parler (d'elle). (Gadant 1995, 271)

Cette conception reflète une perspective culturelle considérée comme universelle dans les sociétés patriarcales. Dans cette dynamique, l'écriture est un pouvoir interdit aux femmes, car l'expression féminine est perçue comme une menace pour l'ordre basé sur la domination masculine. Cette perspective conduit à la perpétuation de la « règle de la séparation des sexes » (*infiçal*), une condition jugée essentielle pour la survie dans une société régie par la loi des hommes. La séparation physique entre les sexes, ainsi que la répartition des rôles en fonction du genre, est utilisée pour justifier la discrimination et l'oppression qui existent dans certains systèmes sociaux.

À travers la création de personnages féminins, de situations et d'histoires fictives, Djâïli Amadou Amal explore des thèmes sociaux importants, suscitant la réflexion et la discussion chez les lecteurs. Ce dynamisme et cette détermination soulignent l'importance de l'écriture engagée pour cette écrivaine qui cherche à s'exprimer et à combattre les inégalités sociales et les violences faites aux femmes. Elle met en évidence, à travers sa structure narrative, l'évolution des coépouses et de leur mari au sein d'une dynamique familiale, tout en maintenant les rôles et les positions traditionnelles.

Cette exposition ne sous-entend pas une dévalorisation des valeurs culturelles de l'écrivaine, mais plutôt un réalignement et une rééquilibration de ces aspects qui ont longtemps été détournés par les hommes à leur propre avantage. Dans le contexte géographique africain, il convient de noter l'existence d'une multitude d'idéologies. D'un côté, certaines femmes revendiquent une esthétique de la polygamie, tandis que d'autres telles que notre romancière prônent une forme de « littérature engagée » qui remet en question les normes sociales issues de l'idéologie patriarcale. Au-delà de ces deux positions, un vaste éventail de conceptions plurielles contribue aussi au débat et à la compréhension des complexités de la condition féminine dans la société africaine.

Au cours de la période coloniale, plusieurs mouvements de femmes ont émergé, prenant la forme d'associations diverses et spécifiques. Parmi ceux-ci, figure le « womanisme », un mouvement féministe particulier à l'Afrique et à la diaspora africaine, se démarquant du féminisme occidental. Selon Laura Gillman, la condition de la femme noire ne constitue pas seulement un aspect du féminisme, mais plutôt le prisme à travers lequel elle appréhende sa propre féminité. Parallèlement, Hudson-Weems affirme que le « womanisme » incarne l'essence d'une idéologie spécifiquement conçue pour les femmes d'ascendance africaine. Ancrée dans la culture africaine, cette conception met l'accent sur les expériences uniques, les luttes, les besoins et les désirs des femmes africaines. Ce mouvement vise à remettre en question les systèmes de pouvoir et les normes patriarcales qui perpétuent la subordination, en reconnaissant l'intersectionnalité des oppressions à l'encontre des femmes noires. Ainsi, le « womanisme » propose une approche holistique rejetant les paradigmes établis du féminisme occidental.

Le style d'écriture de Djâïli incarne les principes de cette idéologie en utilisant le genre romanesque comme véhicule pour mettre en évidence les réalités des familles polygamiques. Dans le roman, les personnages féminins sont confinés dans une société et une culture camerounaises qui érigent une série de barrières infranchissables. Dans cette perspective, la voix de la romancière prend une dimension subversive dans ce terrain littéraire conflictuel, contribuant ainsi à la libération des coépouses du Sahel. L'étude des interactions au sein du foyer d'Alhadji met en lumière les idéologies dominantes, les stéréotypes de genre et les mécanismes qui les propagent et les maintiennent. En examinant la représentation des personnages féminins et leurs interactions, la romancière met en évidence les caractéristiques des femmes dans ce récit, les rôles qu'elles occupent et leur positionnement par rapport à l'époux. C'est ainsi que le lecteur appréhende avec lucidité les relations de pouvoir et les inégalités. En effet,

Effectuer une lecture sociocritique revient en quelque sorte à ouvrir l'œuvre du dedans, à reconnaître ou à produire un espace conflictuel où le projet créateur se heurte à des résistances à l'épaisseur d'un déjà là, aux contraintes d'un déjà fait au code et modèle socioculturel, aux exigences de la demande sociale, aux dispositifs institutionnels. (Duchet 1979 : 4)

Comme souligné par Duchet, l'analyse du roman met en lumière les résistances auxquelles est confronté le projet créatif lorsqu'il remet en question les codes et les modèles socioculturels et institutionnels établis. En effet, le roman de Djaïli Amadou Amal explore de manière approfondie les défis quotidiens des femmes. Cette représentation authentique des réalités complexes peut engendrer le rejet de la part de ceux qui soutiennent la pratique de la polygamie. C'est dans ce contexte que le projet créatif de l'écrivaine vise à susciter une prise de conscience et à encourager un dialogue constructif sur ces questions sociales complexes, malgré les éventuelles résistances de ceux qui préfèrent préserver leur *statu quo*.

Dans cette optique, le *walaande*, symbole de virilité masculine, occupe une place prépondérante dans ce récit littéraire. Il représente une structure fondamentale de l'intrigue, offrant ainsi une perspective privilégiée sur les expériences intimes des enjeux vécus par ces coépouses. Ce procédé réservé exclusivement à la gent masculine impose un ordre social et familial rigide, influençant les dynamiques relationnelles et les interactions entre les personnages féminins et leur époux. Dans cet élan, la création romanesque de Djaïli agit comme un point de convergence, rassemblant les femmes dans une légitime quête de revendications axées sur l'articulation des trois éléments fondamentaux à savoir la vie réelle de l'écrivaine, sa société contemporaine et son imaginaire culturel. En effet, cette tridimensionnalité stimule la solidarité entre les femmes, nourrissant des mouvements de revendication qui s'expriment à travers leur prise de parole dans le domaine romanesque. C'est dans la démarche de l'écriture que Djaïli trouve une légitimité pour exprimer ses revendications. Le roman devient alors son espace de libération où les voix autrefois étouffées trouvent écho et résonance.

Si l'on se penche sur la citation d'ouverture du roman, « Rien ne dure dans ce monde cruel ; même pas nos souffrances ! » (Amadou Amal 2010:5), on peut constater cette connexion entre la voix narrative et la vie des personnages. Le choix délibéré de la romancière d'utiliser le pronom possessif *nos* met en évidence sa volonté de donner une place prédominante à la voix féminine. Le récit se distingue par l'utilisation d'une voix féminine qui raconte avec autorité et perspicacité les péripéties qui jalonnent l'histoire des coépouses. La narratrice est en mesure de pénétrer dans leurs pensées et de comprendre les opinions des coépouses, offrant ainsi une vision complète des différents aspects de leur existence. Cette approche narrative offre une perspective unique sur les réalités vécues par les femmes, leurs luttes contre l'oppression, leurs aspirations et leur quête de liberté. En plaçant la voix féminine au premier plan, l'écrivaine démontre une profonde compréhension des enjeux et des complexités auxquels les femmes d'Alhadji sont confrontées au sein de leur microcosme social.

Ainsi, Djaïli Amadou Amal crée un récit qui dépasse les limites de la simple narration. Selon Mitterrand : « tout roman propose à son lecteur, d'un même mouvement, le plaisir du récit de fiction, et, tantôt de manière explicite, tantôt de manière implicite, un discours sur le monde » (Mitterrand 1980 : 5). En effet, le cadre temporel est proche à celui de la romancière puisqu'il se situe dans un espace contemporain. Le paratexte et notamment la biographie de la romancière favorisent la détermination « des effets de réalisme ». La contiguïté entre la voix narrative et l'intrigue est indubitablement influencée par les moments décisifs et tragiques qu'a endurés Djaïli Amadou Amal :

Mais j'ai aussi vécu toutes les mauvaises expériences que vivent les héroïnes dans mon roman. J'ai vécu le mariage précoce et forcé. J'ai vécu la polygamie. J'ai dû lutter pour pouvoir continuer mes études. Quand on m'a donnée en mariage, j'étais en troisième et, pour pouvoir poursuivre mes études, j'ai dû lutter. Étant mariée à Maroua je n'avais pas la possibilité d'aller à l'université car il n'y en a pas dans ma ville.⁸

Les réflexions de la prosatrice soulignent l'importance de l'écriture en tant que moyen de communication qui permet de mettre en avant un élément essentiel de la littérature : sa capacité à évoquer la réalité de manière indirecte, à devenir autotélique et à explorer l'identité et l'expérience personnelle de la prosatrice. Or, cette exploration est accompagnée d'une distance critique et d'un jeu subtil avec les codes et les conventions de la fiction. À travers son récit, l'écrivaine met en lumière le pouvoir de l'écriture qui dépasse les frontières de la réalité, offrant ainsi une exploration plus profonde de la condition de vie des quatre épouses en interaction avec d'autres personnages. Elle parvient à exploiter des éléments autobiographiques pour construire un univers fictionnel riche et complexe.

En empruntant des éléments de sa vie réelle, l'écrivaine tire parti de sa connaissance intime et personnelle du sujet qu'elle aborde. Elle apporte une perspective ancrée dans la réalité, ce qui enrichit le tissu narratif de son récit. Or, elle ne se contente pas de reproduire fidèlement ses expériences, mais les transforme pour créer une œuvre qui transcende la simple autobiographie et s'inscrit dans une dimension plus universelle. Cette transformation permet de dépasser les limites du témoignage personnel pour aborder des thèmes plus vastes et intemporels, offrant ainsi une perspective réflexive et analytique sur la pratique de la polygamie.

Par le biais de l'écriture, elle parvient à créer un univers fictionnel riche, où la réalité se mêle à la fiction et où les frontières entre ces deux mondes s'estompent. Selon Serge Doubrovsky, l'approche de l'autofiction offre une perspective éclairante et pertinente sur le genre littéraire : « JE ME MANQUE TOUT AU LONG... De MOI, je ne peux rien apercevoir. A MA PLACE NEANT... un moi en toc, un trompe-l'œil... Si j'essaie de me remémorer, je m'invente... JE SUIS UN ETRE FICTIF... Moi, suis orphelin de MOI-MEME. » (Doubrovsky 1989, p. 212.) Pour Doubrovsky, le concept de l'autofiction repose sur l'idée d'un pacte fictif entre l'écrivain et le lecteur, impliquant une mise en scène de soi-même, une transformation de l'individu en personnage de fiction, créant ainsi une forme particulière de récit.

La romancière crée ainsi une toile de fond traversée par les émotions des coépouses, offrant ainsi aux lecteurs une meilleure compréhension de la trame narrative. Dans cette optique, Mitterrand déclare que « le texte de roman ne se limite pas à exprimer un sens déjà là ; par le travail de l'écriture, il produit un autre sens, il modifie l'équilibre antérieur du sens ; il réfracte et transforme tout à la fois, le discours social » (Mitterrand 1980 : 7).

Cette réflexion met en évidence le pouvoir de l'écriture littéraire de générer un sens nouveau et de transformer le discours social existant. En effet, l'acte d'écrire permet donc de construire un monde imaginaire qui peut refléter et transformer la réalité sociale de Dajili Amadou Amal. En modifiant l'équilibre du sens, elle remet en question les normes et les valeurs sociales établies, propose de nouvelles perspectives et contribue à l'évolution de la société. L'écriture, en tant qu'outil de dénonciation, lui permet d'éveiller les consciences et de témoigner d'une compréhension des réalités vécues par les femmes au sein des foyers polygames. Son engagement dans l'écriture représente une forme de résistance contre les injustices de genre, incitant à repenser les relations de pouvoir. Par

⁸ https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01750392/file/DDOC_T_2013_0302_THIERRY_ANNEXES.pdf

le biais de son écriture subversive, Djaïli Amadou Amal utilise la fiction comme une arme de résistance, de réflexion et d'émancipation, incitant ainsi les lecteurs à remettre en question les normes sociales établies et à envisager des modes de vie plus égalitaires et inclusifs.

L'engagement de Djaïli Amadou Amal envers les coépouses du Sahel met en évidence le potentiel de la littérature en tant que force catalytique pour le changement social. Son travail contribue à la sensibilisation et à la compréhension d'une pratique ancestrale, la polygamie, qui est enracinée dans des sociétés marquées par l'idéologie patriarcale. La littérature, dans ce contexte, devient un outil puissant pour la construction d'une société plus juste et lucide. En exposant ces réalités souvent méconnues ou ignorées, la romancière contribue à ouvrir un dialogue critique et constructif sur la pratique de la polygamie dans les sociétés marquées par l'idéologie patriarcale.

Conclusion

Le roman de Djaïli Amadou Amal, par son plaidoyer en faveur de la liberté des femmes, expose l'injustice vécue par les coépouses au sein d'une société profondément patriarcale. À travers son récit, elle dénonce les pratiques qui perpétuent l'inégalité et la soumission, non seulement dans son pays d'origine, le Cameroun, mais également dans l'ensemble de la région du Sahel. Ce récit offre une perspective révélatrice sur les défis auxquels les femmes sont confrontées au sein de ces structures familiales polygames, dans une société qui refuse obstinément de reconnaître pleinement leur statut et leurs droits. En révélant les intrications complexes de la polygamie, son roman se positionne alors comme une pierre angulaire dans le dialogue sur la condition des femmes. À travers son écriture, Djaïli Amadou Amal insuffle une vie à ces voix étouffées, plongeant le lecteur au cœur de ces expériences souvent marquées par le silence et l'invisibilité. Son récit incarne une véritable ode à la résistance des femmes dans leur lutte pour l'émancipation, cherchant à briser les chaînes de la soumission.

Références bibliographiques

- Amadou Amal, Djaïli (2010), *Walaande, l'art de partager un mari*. Yaoundé : Éditions Ifrikiya (coll. Proximité).
- Duchet, Claude (1979), « Positions et perspectives », *Sociocritique*. Paris : Nathan.
- Dobrovsky, Serge (1989), *Le Livre brisé*, Paris, Grasset.
- Gadant, Monique (1995), *Le Nationalisme algérien et les femmes*. Paris : L'Harmattan.
- Mitterand, Henri (1980), *Le Discours du roman*. Paris : Seuil.
- Gillman, Laura (2006), *Unassimilable feminisms : reappraising feminist, womanist, and mestiza identity politics*, Palgrave Macmillan.
- Hudson-Weems, Clenora (1993), *Africana Womanism: Reclaiming Ourselves*. Troy, Michigan : Bedford Publishers, Inc.